



L'Amusoire



Fête de la musique à Vaudelnay

Val'en Fête

Chères Valdenaysiennes et chers Valdenaysiens,

L'année scolaire s'achève, il est donc temps pour nos enfants, leurs familles, l'équipe enseignante et du personnel encadrant de profiter de cette période de repos toujours très attendue.

Nous souhaitons donc de très belles vacances d'été aux enfants de notre commune, qui pourront bien sûr, comme tous les ans, profiter des animations de l'Espace Loisirs Itinérants et de ses animateurs la deuxième semaine de juillet au Puy-Notre-Dame et la semaine du 14 juillet à Vaudelnay.

Depuis Mars 2026, une nouvelle équipe municipale est en place, vous pourrez découvrir dans cette édition la composition des différentes commissions de travail qui œuvrent pour notre commune.

La période estivale est souvent synonyme de pose pour les associations, de vacances pour beaucoup d'entre nous, mais pas pour nos pompiers volontaires qui sont toujours en alerte pour nous venir en aide. Je profite de cette occasion pour, à nouveau, leur témoigner toute notre admiration et gratitude pour leur dévouement. Les récents événements chez nos amis et voisins de Saint-Macaire du Bois et Nueil-sur-Layon sont une nouvelle fois la preuve de leur précieux engagement auprès de nous tous. Ils ont aujourd'hui besoin de renforts et je vous encourage à les rencontrer si vous êtes intéressés pour les rejoindre.

Cette période d'été, si propice à la convivialité, aux rencontres et aux fêtes, je vous invite à la rendre encore plus agréable en n'oubliant pas de faire preuve de civisme et de bienveillance envers vos voisins. Veillez à limiter les nuisances sonores, respectez les horaires des petits travaux, bien sûr, ne faites pas de feu. Ces gestes participent au respect et à la bienveillance envers vos voisins Valdenaysiens, ce respect mutuel fait, bien évidemment, qu'il fait bon vivre dans notre village.

Avant de vous laisser parcourir votre « Valdenaysien » je vous invite tous à participer à la fête du 14 Juillet, cette fête organisée pour vous afin de passer un bon moment et se rencontrer autour d'un pique-nique et dans une ambiance conviviale. Vous trouverez le détail de l'organisation dans quelques pages.

Mairie de Vaudelnay
24, place des Deux Provinces
49260 VAUDELNAY
Tél 02 41 52 20 10
Mail : mairie@vaudelnay.fr
Site internet : vaudelnay.fr

Je vous souhaite à tous un bon été, une bonne lecture et vous encourage à prendre des nouvelles de vos voisins dans ces périodes de canicule où la nature nous rappelle qu'il est important d'être solidaires les uns des autres.

Profitez de ces moments de repos en famille ou entre amis, et retrouvons-nous à la rentrée pour poursuivre ensemble les projets de notre commune.

Bonnes vacances à tous et à bientôt !!

Le maire, Fabrice BARDY

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



COMMUNE DE
VAUDELNAY



Fabrice
BARDY

Maire



Michaël
BAUDRY

1er Adjoint



Angéline
BLET

2ème Adjointe



Mickaël
LE GOURRIEREC

3ème Adjoint



Françoise
VAUGONDY

4ème Adjointe



Adrien
CHIRON

**Conseiller
municipal**



Brandon
HUMEAU

**Conseiller
municipal**



Fanny
DUFOUR

**Conseillère
municipale**



Laurent
CALOU

**Conseiller
municipal**



Liliane
GAUTIER

**Conseillère
municipale**



Ludovic
THERMEAU

**Conseiller
municipal**



Marie-Dominique
MICHELET

**Conseillère
municipale**



Stéphanie
BRIAND

**Conseillère
municipale**



Stéphanie
GAUGAIN

**Conseillère
municipale**



Xavier
SOUCHET

**Conseiller
municipal**



Jocelin
BAUDRY

Suppléant



Sandrine
COUTANT

Suppléante

LES COMMISSIONS COMMUNALES

JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES

Président : Fabrice BARDY Vice-présidente : Angéline BLET

Membres : Brandon HUMEAU / Fanny DUFOUR / Françoise VAUGONDY / Liliane GAUTIER / Stéphanie BRIAND / Stéphanie GAUGAIN

CULTURE – COMMUNICATION – VIE ASSOCIATIVE – ANIMATIONS

Président : Fabrice BARDY Vice-présidente : Françoise VAUGONDY

Membres : Brandon HUMEAU / Fanny DUFOUR / Liliane GAUTIER / Marie-Dominique MICHELET / Michaël BAUDRY / Mickaël LE GOURRIEREC / Stéphanie BRIAND

FINANCES – ARTISANAT – COMMERCE

Président : Fabrice BARDY Vice-président : Mickaël LE GOURRIEREC

Membres : Adrien CHIRON / Angéline BLET / Liliane GAUTIER / Michaël BAUDRY / Stéphanie GAUGAIN

ACTION SOCIALE

Président : Fabrice BARDY Vice-présidente : Françoise VAUGONDY

Membres : Brandon HUMEAU / Fanny DUFOUR / Marie-Dominique MICHELET / Stéphanie BRIAND / Stéphanie GAUGAIN

BÂTIMENTS – PATRIMOINE – ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Président : Fabrice BARDY Vice-président : Michaël BAUDRY

Membres : Brandon HUMEAU / Laurent CALOU / Mickaël LE GOURRIEREC / Xavier SOUCHET

ENVIRONNEMENT – VOIRIE

Président : Fabrice BARDY Vice-président : Michaël BAUDRY

Membres : Adrien CHIRON / Laurent CALOU / Liliane GAUTIER / Ludovic THERMEAU / Marie-Dominique MICHELET / Mickaël LE GOURRIEREC / Xavier SOUCHET

URBANISME – LOTISSEMENT – HABITAT

Président : Fabrice BARDY

Membres : Brandon HUMEAU / Laurent CALOU / Liliane GAUTIER / Marie-Dominique MICHELET / Michaël BAUDRY / Mickaël LE GOURRIEREC / Stéphanie BRIAND / Xavier SOUCHET



14 JUILLET 2026

COMMUNE DE VAUDELNAY



17H : DÉPÔT DE GERBE



17H30 : VIN D'HONNEUR



18H00 : GRILLADES



18H00 - 22H : SOIRÉE MUSICALE

Les grillades et la soirée musicale sont offertes par la municipalité aux habitants de la commune.

Chaque habitant peut apporter entrées, desserts et couverts



Si nos Bleus sont qualifiés pour la demi-finale :



On continue l'aventure ensemble ! Le match sera diffusé à partir de 21h00 et nous vivrons cet événement dans une ambiance festive.



Tous derrière les bleus ! Venez nombreux les encourager !



Séance du 20 janvier 2026

Sollicitée par la Préfecture, un avis favorable a été donné à la demande d'autorisation environnementale de la Société Terrassement Justeau pour l'exploitation d'une carrière de roches meubles (falun) et de traitements de matériaux à Doué-en-Anjou.

Le règlement en faveur du dispositif "commerce plus" relatif aux aides pour les commerces, l'artisanat et les services de proximité a été approuvé pour le territoire communal avec une participation à hauteur de 15 % des dépenses éligibles dans la limite de 7 500 euros pour les projets des entreprises sédentaires et de 5 % des dépenses éligibles dans la limite de 2 500 euros pour les projets non sédentaires.

Séance du 17 février 2026

La municipalité approuve la convention constitutive du groupement de commandes relative au marché public E-primo en lien avec l'école. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention.

Le déploiement de bornes électriques est une compétence transférée au Syndicat d'Énergies de Maine-et-Loire. La municipalité approuve ce transfert.

Séance du 20 mars 2026

Cette séance a été consacrée à l'élection du maire, à la détermination du nombre d'adjoints et à l'élection des adjoints. 4 postes d'adjoints ont été créés.

Séance du 7 avril 2026

Les commissions communales ont été constituées (page 3) et les indemnités du maire et des adjoints ont été votées.

Mme Angéline BLET a été désignée représentante de la commune au sein de l'assemblée générale et spéciale de la SPL Restauration collective du Saumurois et elle est autorisée à présenter sa candidature aux fonctions de représentante des différents membres de l'assemblée spéciale.

Séance du 7 avril 2026

Les taux communaux pour 2026 ont été votés et se répartissent ainsi :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 44.49 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 43.37 %
- Taxe d'habitation : 14.97 %

Les personnes désignées ci-dessous représenteront la commune de Vaudelnay au sein du Syndicat Intercommunal de Montreuil-Bellay (S.I.V.T.) :

- Délégué titulaire (maire) : Fabrice BARDY
- Déléguée titulaire : Angéline BLET
- Déléguée suppléante : Stéphanie BRIAND
- Délégué suppléant : Brandon HUMEAU

Séance du 20 avril 2026

Le contrat de bail de la parcelle ZM 79 pour fermage a été renouvelé auprès d'un nouvel exploitant suivant les taux en vigueur communiqué par la Chambre d'Agriculture.

Pour des motifs de bonne administration pour la durée du mandat, plusieurs délégations d'attributions du conseil municipal au maire ont été votées.

Un délégué titulaire et un délégué suppléant de la commune ont été désignés auprès du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine (PNR) :

- M. Michaël BAUDRY, en qualité de délégué titulaire,
- M. Brandon HUMEAU, en qualité de délégué suppléant.

La collectivité est représentée au sein du Syndicat d'Énergies de Maine-et-Loire (SIEM) par Fabrice BARDY et Mickaël LE GOURRIEREC.

Fabrice BARDY et Michaël BAUDRY sont les représentants de la commune au sein du Syndicat Layon Aubance Louets.

Séance du 20 avril 2026

En cas d'alerte, des représentants sécurité et protection civile ont été désignés (liste consultable en mairie).

Une liste de 24 personnes a été transmise au Directeur des finances publiques pour la nomination de 12 membres au sein de la commission communale des impôts directs.

Le budget 2026 a été voté.

FONCTIONNEMENT / DÉPENSES

La prudence guide le budget prévisionnel 2026, marqué par la hausse des coûts de l'énergie et des cotisations retraite (impact estimé à 30 k€/an d'ici 2028). Une gestion rigoureuse des dépenses est nécessaire, tout en maintenant le programme d'entretien des chemins et fossés communaux (25 k€ en 2026).

FONCTIONNEMENT / RECETTES

Les recettes de fonctionnement progresseront grâce au retour de la dotation solidarité rurale cible (DSR) à son niveau de 2024. La commune reste toutefois prudente concernant les recettes fiscales, après une perte non compensée de l'État, liée à une exonération de taxe foncière non bâtie (impact 2025 de 10K€). Le budget prévisionnel 2026, équilibré, est adopté à l'unanimité pour 1 469 401,39 €.

INVESTISSEMENTS / DÉPENSES

L'année 2026 sera une année de transition en investissement, consacrée à l'achèvement des projets engagés. Sont notamment prévus 40 k€ de travaux de voirie, 44 k€ pour les bâtiments communaux. Pour la deuxième tranche de participation à la cuisine centrale, une dépense de 73 600 € et 62 000 € pour le remboursement de la dette sont inscrits au budget. Le reste des crédits concerne principalement les travaux d'aménagement du bourg déjà engagés.

INVESTISSEMENTS / RECETTES

Les recettes d'investissement 2026 proviennent principalement des subventions attendues des travaux d'aménagement du bourg et des fonds de concours liés à la cuisine centrale. Les nouveaux investissements seront financés sans emprunt, grâce à l'affectation de 151 740 € d'excédents de fonctionnement. Le budget d'investissement 2026 est équilibré à 732 540,70 € en recettes et en dépenses.

Séance du 11 mai 2026

La commission d'appel d'offres a été constituée des membres suivants :

Président (le maire) : Fabrice BARDY

Membres titulaires

→ Mickaël LE GOURRIEREC

→ Adrien CHIRON

→ Michaël BAUDRY

Membres suppléants

→ Brandon HUMEAU

→ Xavier SOUCHET

→ Françoise VAUGONDY

La municipalité a été consultée par les services de la Préfecture pour la vente de 4 logements Meldomys, situés à impasse des Juifs. Afin de conserver la mise en location sur le territoire communal avec la possibilité de pouvoir accueillir de nouvelles familles, la municipalité a refusé la mise en vente des logements concernés par cette opération.

Séance du 8 juin 2026

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, un règlement intérieur du conseil municipal a été établi.

Mickaël LE GOURRIEREC a été désigné en tant que représentant de la commune pour siéger au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de l'Agglo de Saumur.

Mme Liliane GAUTIER et M. Fabrice BARDY représenteront la commune au sein du centre de soins infirmiers de Doué-en-Anjou.

Les subventions ont été votées pour un montant total de 3 646,00 euros réparties entre les associations communales, les écoles et formations et les associations hors commune (délibération consultable en mairie).

INFORMATIONS MUNICIPALES / INFORMATIONS MUNICIPALES

La commission des affaires scolaires s'est réunie et a étudié une révision du tarif de la restauration scolaire avec une prise d'effet au 1er septembre 2026.

Les tarifs du restaurant scolaire ont été votés pour la prochaine rentrée de septembre.

CANTINE	Tarifs 2026/2027
Enfants maternelles	4.00 euros
Enfants primaires	4.20 euros
Repas occasionnels	4.60 euros

Les tarifs de l'accueil périscolaire pour l'année 2026-2027 sont inchangés et se répartissent ainsi :

TARIFS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE A COMPTER DU 1 ^{er} SEPTEMBRE 2026									
	MATIN			MERCREDI MIDI	SOIR				
QUOTIENT FAMILIAL	7H00- 7H30	7H30- 8H00	8H00- 8H50	12H00- 12H30	16h00 - 16h30	16H30 - 17H00	17H00- 17H30	17H30- 18H00	18H00- 18H30
< 686 €	0.75	0.75	0.85	0.75	0.75	1.00	0.75	0.75	0.75
Entre 687 et 899 €	0.80	0.80	0.90	0.80	0.80	1.05	0.80	0.80	0.80
> 900 €	0.85	0.85	0.95	0.85	0.85	1.10	0.85	0.85	0.85
→ FORFAIT DÉPASSEMENT PAR ¼ D'HEURE ET PAR FAMILLE AU-DELA DE 18H30 : 5,00 euros									



Enquête statistique sur les loyers / les charges et sur le budget des familles

Du 24 juin au 18 juillet 2026, une enquêtrice, mandatée par l'Insee, réalise une enquête statistique sur les loyers et les charges au sein de la commune.

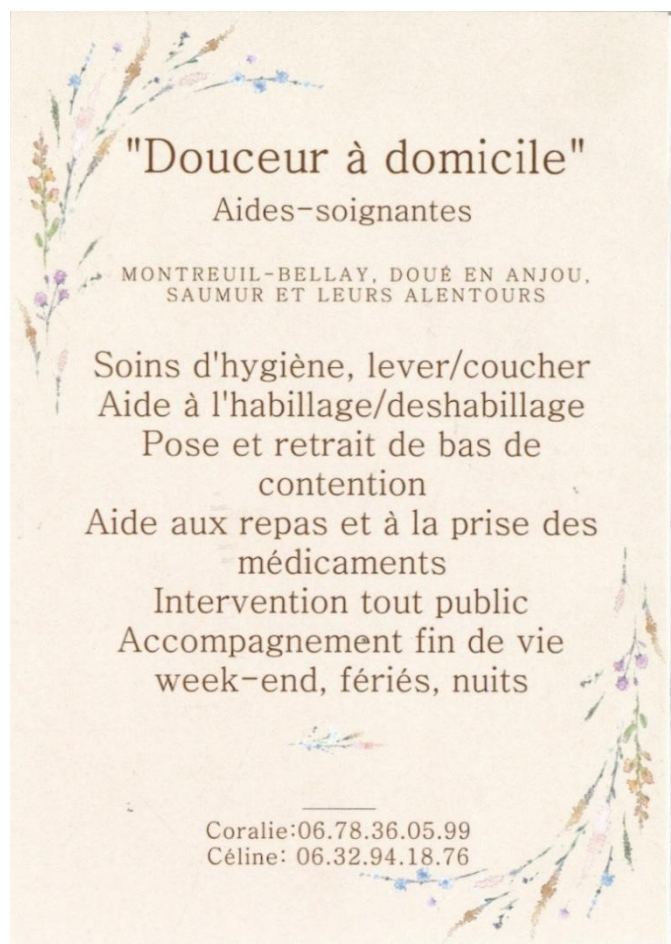
Jusqu'au 31 décembre 2026, l'INSEE réalise également une enquête sur la consommation et le budget des familles. Quelques ménages seront sollicités. Cette enquête, d'intérêt général, est obligatoire.

PENDANT LES GRANDES VACANCES, LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE CHANGENT:

En période estivale, la mairie est ouverte au public sur les créneaux suivants :

Lundi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Mardi : de 9 h 00 à 12 h 00 fermée au public le mardi après-midi
Mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00 fermée
Jeudi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00

L'agence postale et la mairie seront fermées le samedi matin du 18 juillet au 22 août inclus.



L'AIDE A LA PERSONNE : UN SERVICE ESSENTIEL DE PROXIMITÉ

L'aide à la personne joue un rôle essentiel dans le maintien de l'autonomie et du bien-être des personnes âgées ou tout autre public en situation de handicap ou rencontrant des difficultés temporaires dans leur vie quotidienne.

Ces services permettent d'accompagner les habitants dans de nombreuses tâches, comme celles que Coralie et Céline dispensent auprès de leurs patients.

Au-delà de l'aide pratique apportée au quotidien, ces interventions contribuent également à lutter contre l'isolement et à préserver le lien social, particulièrement important dans nos communes.

**Contacts : Coralie 06.78.36.05.99
 Céline 06.32.94.18.76**

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL NOMINATIF COMMUNAL

(CANICULE ☀ - GRAND FROID ❄ - CRISE SANITAIRE 🦠, etc...)

La Commune est tenue de mettre à jour le **registre nominatif destiné à la prévention et au suivi des personnes vulnérables en cas de situations exceptionnelles (canicule, grand froid, crise sanitaire, etc.)**.

Conformément aux dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles, peuvent être inscrites sur ce registre les personnes résidant à domicile appartenant aux catégories suivantes :

- *les personnes âgées de 65 ans et plus,*
- *les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,*
- *les personnes en situation de handicap.*

L'inscription sur ce registre est **facultative et repose sur une démarche volontaire**. Elle permet, en cas d'événement exceptionnel, de contacter les personnes inscrites afin de s'assurer de leur bien-être et, le cas échéant, de leur apporter un soutien adapté.

Les personnes souhaitant s'inscrire, ou inscrire un proche répondant aux critères ci-dessus, sont invitées à **se présenter en mairie afin de compléter l'imprimé d'inscription**.

La municipalité reste mobilisée pour votre sécurité et votre bien-être tout au long de l'année.

**POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES A CE SUJET,
CONTACTEZ LA MAIRIE AU 02.41.52.20.10 / MAIL : mairie@vaudelnay.fr**



DES PERMANENCES NUMÉRIQUES EN MAIRIE



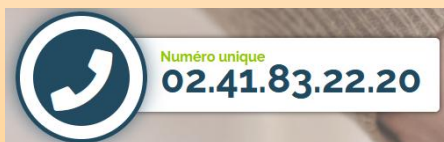
Dans le cadre d'un partenariat entre le Centre Social et Culturel Intercommunal de Montreuil-Bellay, le Syndicat Intercommunal Val du Thouet et la commune, des permanences numériques ouvertes à tous ont été mises en place à VAUDELNAY.

Lors de la permanence du 5 juin 2026, en présence des conseillères en numérique, plusieurs habitants sont venus apprendre à démasquer les arnaques et à se familiariser avec les outils numériques.



Au 2^{ème} semestre 2026 (dates non définies à ce jour), d'autres matinées numériques seront mises en place pour les personnes désireuses de gagner en autonomie face au numérique, quel que soit leur niveau. Les intervenantes constituent un espace d'écoute, de conseil et d'accompagnement adapté aux besoins de chacun.

CIAS / CLIC <https://coordination-autonomie.fr> / accueil@cias-saumurvaldeloire.fr



Le centre intercommunal d'action sociale Saumur Val de Loire a pour mission l'information, l'écoute et l'accompagnement des personnes de 60 ans et plus, en perte d'autonomie, fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap. **N'hésitez pas à prendre contact auprès de cette structure évaluée les besoins pour une prise en charge globale et de qualité.**

DON DE SANG A MONTREUIL-BELLAY LE 8 JUILLET 2026 A PARTIR DE 16H00

Le besoin de dons de sang pour soigner les malades, accompagner les personnes victimes d'accidents ou permettre la réalisation de nombreuses interventions médicales est plus que nécessaire.

Donner son sang est un acte volontaire, généreux et citoyen qui ne prend que quelques minutes mais qui peut sauver plusieurs vies.

La municipalité encourage les habitants à se renseigner sur les prochaines collectes organisées à proximité et à participer à cet élan de solidarité qui fait la force de notre territoire.

DON DE SANG
Sur RDV : dondesang.efs.sante.fr

MONTREUIL BELLAY
La Closerie
Route de Méron
Mercredi 8 Juillet 2026
de 16h à 19h30

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE

dondesang.efs.sante.fr 0 800 109 900

« ET SI PERSONNE NE VENAIT VOUS PORTER SECOURS ? »

Au centre de secours du Puy/Vaudelnay, les sapeurs-pompiers volontaires assurent **chaque jour les missions de secours et de protection au plus près de vous.**

Le Centre d'Incendie et de Secours recrute de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires.



- ✓ Engagement adaptable,
- ✓ Formation progressive,
- ✓ Compatible avec une activité professionnelle / vie personnelle.

Sans vous ou avec vous ?

✉ **Contactez le chef de votre centre :**

MAHIET Laurent :
laurent.mahiet@sdis49.fr



DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES : UNE PRISE EN CHARGE POUR PROTÉGER LA POPULATION



Le frelon asiatique constitue une menace pour la biodiversité, notamment pour les abeilles, mais également, pour la sécurité des personnes lorsqu'un nid est installé à proximité des habitations ou des lieux fréquentés.

Afin de limiter sa prolifération, **la commune rappelle que la destruction des nids de frelons asiatiques fait l'objet d'une prise en charge par la commune.**

QUE FAUT-IL FAIRE EN CAS DE PRÉSENCE D'UN NID DE FRELONS ASIATIQUES CHEZ VOUS ?

Les habitants qui constatent la présence d'un nid sont invités **à contacter la mairie. Un agent se déplacera afin de s'assurer qu'il s'agit bien de frelons asiatiques.**



Il ne faut pas intervenir par vous-mêmes pour sa destruction. Toute intervention est réalisée par des professionnels qualifiés et équipés. La vigilance de chacun est essentielle pour lutter efficacement contre cette espèce invasive et préserver notre environnement ainsi que la sécurité de tous.

RESPECT DU CADRE DE VIE A VAUDELNAY, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

À l'approche de la période estivale, il est nécessaire de rappeler quelques règles essentielles de civisme et de respect du voisinage. La municipalité constate régulièrement que des comportements nuisent à la tranquillité publique, à la propreté de notre commune et à la sécurité de tous.

La qualité de notre cadre de vie dépend du comportement de chacun. La municipalité appelle donc tous les habitants à faire preuve de vigilance, de responsabilité et de respect des règles de vie en collectivité. Le bien-vivre ensemble n'est possible que grâce à l'engagement de tous.

Les aboiements répétés des chiens : lorsque les habitants profitent des beaux jours et laissent leurs fenêtres ouvertes, les aboiements peuvent rapidement devenir une source importante de gêne. Les propriétaires sont tenus de prendre les dispositions nécessaires pour éviter que leurs animaux ne troublent la tranquillité du voisinage.

Il existe des colliers anti-aboiements qui peuvent être dissuasifs. Mais, parfois, il suffit juste de chercher à comprendre pourquoi son chien aboie (espace restreint, chien attaché... ?), et d'adopter un comportement pédagogique et rassurant auprès de son animal.



La divagation des chiens : lorsqu'un animal quitte le domicile sans surveillance, cela pose des risques pour sa sécurité, celle des personnes et des autres animaux. En cas de recueil en mairie, un tarif de pension s'applique. Si l'animal ne retrouve pas son propriétaire, il est alors remis à la SPA.

Veillez à bien identifier votre animal (la puce électronique permet de retrouver rapidement le propriétaire en cas de fugue de l'animal). Une médaille ou un collier avec le numéro de téléphone reste également très utile.



La déclaration des chiens catégorisés en mairie est obligatoire : les chiens dits de **catégorie 1 et 2** (souvent appelés "chiens dangereux") sont soumis à une réglementation stricte. L'une des obligations principales pour leurs propriétaires est la **déclaration en mairie**.

La loi distingue deux catégories : la **catégorie 1** : chiens d'attaque (pit-bull, boerbull, chiens d'apparence tosa-Inu) et la **catégorie 2** : chiens de garde et de défense (comme le Rottweiler, American Staffordshire Terrier). Ces chiens doivent faire l'objet d'un encadrement particulier en raison de leur classification légale.



Les déjections canines : elles sont souvent abandonnées sur les trottoirs et les espaces publics. Ramasser les crottes de son chien est un geste citoyen qui participe à la propreté, à l'image de notre commune et au respect des autres usagers.



Certains pavés déjà tâchés : des traces d'huile et de fluides automobiles ont été constatées sur les pavés nouvellement installés dans la rue Benjamin Guittonneau. Ces pollutions dégradent l'espace public car les huiles s'imprègnent dans la pierre rendant l'aspect initial détérioré, même après nettoyage.

Là encore, chaque propriétaire de véhicule est responsable de l'entretien de celui-ci et doit intervenir sans délai en cas de fuite.

Nuisances sonores sur les terrains de jeu / respect du voisinage : la commune rappelle à l'ensemble des usagers des terrains de jeu et city-stade l'importance du respect de la tranquillité des riverains, en particulier en soirée.

Les troubles sonores causés dans l'espace public peuvent constituer un **trouble anormal de voisinage** et être sanctionnés au titre du **tapage**. Les équipements sportifs en libre accès sont des lieux de convivialité et de pratique sportive essentiels à la vie locale. Toutefois, leur utilisation tardive peut entraîner des nuisances sonores (cris, jeux prolongés, regroupements bruyants), susceptibles de perturber le repos des habitants.

VIGILANCE ET RESPONSABILITÉ



La municipalité rappelle que la baignade est strictement interdite dans la rivière « le Thouet », sur le territoire communal.

L'arrêté municipal n° 35-2026 qui officialise cette interdiction est motivé par la nécessité de garantir la sécurité du public en raison de l'absence de surveillance.



Alors que les températures estivales s'installent, chacun est invité à faire preuve de vigilance et de responsabilité.

TENSION ATTENTION



Protégez-vous du risque électrique !

L'été est propice aux loisirs, moments de détente ou encore aux travaux. Quelle que soit l'activité que vous pratiquez : pêche, ULM, parapente, bricolage... ou les modifications que vous souhaitez opérer chez vous : élagage, réhaussement de terrain, réfection de toit... Gardez l'œil ouvert et ayez les bons réflexes.

Quelques conseils :

- Restez éloigné des ouvrages électriques.
- Ne tentez pas de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique.
- Téléchargez l'application « Ligne Alerte » pour identifier les lignes électriques autour de vous



Comment agir en cas d'incident ?

1- Interdire l'accès pour prévenir un autre accident.

2- Restez à distance des personnes concernées si elles sont encore en contact avec l'ouvrage électrique pour éviter d'être vous-même électrisé(e) voire électrocuté(e).

3- Alertez en appelant le 18 (pompiers), le 15 (SAMU), le 17 (police) ou le 112 (n° d'appel d'urgence unique européen).

N°Urgence Dépannage Électricité

Pour les particuliers :

09 726 750 XX

(XX = N° du département)

Pour les collectivités :

0 811 01 02 12 + code Postal

Appels non surtaxés.

Pour toute information complémentaire, contactez votre interlocuteur territorial Enedis ou rendez-vous sur [Tension-Attention.fr](https://www.tension-attention.fr).

ENEDIS



Le réseau
de transport
d'électricité

KYRIELLE SAUMUR AGGLOPROPRETÉ



DÉCHÈTERIES

HORAIRES EN VIGUEUR À PARTIR DE JANVIER 2026

❄ Hiver = mi-septembre → mi-juin

☀ Été = mi-juin → mi-septembre

SAUMUR

Le Clos Bonnet - 60 rue du Tunnel

→ DU LUNDI AU SAMEDI
❄ Hiver : 8h30-12h / 13h30-18h
☀ Été : 7h30-12h / 13h-16h

ST-LAMBERT-DES-LEVÉES

Bellevue - Route du Vieux Vivy

→ DU LUNDI AU SAMEDI
❄ Hiver : 8h30-12h / 13h30-18h
☀ Été : 7h30-12h / 13h-16h
→ DIMANCHE
❄ Hiver & été : 9h30-12h

MONTREUIL-BELLAY

Champ de Liveau - Les Quints

→ MARDI, JEUDI ET SAMEDI
❄ Hiver : 9h-12h / 13h30-17h30
☀ Été : 8h-12h / 13h-16h

ALLONNES

Rue St-Jean-des-Bois

→ MARDI ET JEUDI
❄ Hiver : 9h-12h / 13h30-17h30
☀ Été : 8h-12h / 13h-16h
→ SAMEDI
❄ Hiver : 13h30-17h30
☀ Été : 8h-12h

VERNANTES

La Maladrerie

→ LUNDI ET MERCREDI
❄ Hiver : 9h-12h / 13h30-17h30
☀ Été : 8h-12h / 13h-16h
→ VENDREDI ET SAMEDI
❄ Hiver : 9h-12h
☀ Été : 8h-12h

LONGUÉ-JUMELLES

Z.I. La Métairie

→ DU LUNDI AU SAMEDI
❄ Hiver : 9h-12h / 13h30-17h30
☀ Été : 8h-12h / 13h-16h

GENNES-VAL-DE-LOIRE

Z.A. des Sabotiers - Route de Doué

→ MARDI, JEUDI ET SAMEDI
❄ Hiver : 9h-12h / 13h30-17h30
☀ Été : 8h-12h / 13h-16h

DOUÉ-EN-ANJOU

Z.I. La Saulaie - Rue des Fougerons

→ LUNDI, MERCREDI, VENDREDI ET SAMEDI
❄ Hiver : 9h-12h / 13h30-17h30
☀ Été : 8h-12h / 13h-16h

Depuis le 15 juin 2026, les 8 déchèteries du territoire de l'Agglomération Saumur Val de Loire adaptent leurs horaires d'été. Jusqu'au 14 septembre 2026, les déchèteries ouvriront plus tôt le matin et fermeront plus tôt l'après-midi.

Ces mesures visent garantir un service public de qualité tout en veillant à la sécurité de tous.



201 Boulevard Jean Moulin
49400 SAUMUR

02 41 50 44 67

accueil@agglopropre49.fr

Horaires d'ouverture :

8h30-12h / 14h-17h du lundi au vendredi

Les horaires d'ouverture de la déchèterie peuvent être modifiés en fonction des conditions climatiques, en particulier lors d'épisodes de fortes chaleurs. Pensez à vous renseigner avant votre venue.

JOUR FÉRIÉ – REPORT DE COLLECTE

En raison du 14 juillet (jour férié), la collecte initialement prévue le jeudi est décalée au jour suivant : **vendredi 17 juillet pour la collecte des ordures ménagères (poubelle marron).**

Pensez à mettre votre bac la veille et présentez le bac la poignée orientée côté route pour faciliter les conditions de visibilité et d'accessibilité pour les agents de collecte.

	JUILLET	
	A	B
Jeudi 2		
Jeudi 9		
Vendredi 17		
Jeudi 23		
Jeudi 30		

RAPPEL CONSIGNES DE TRI





Des nouvelles de votre bibliothèque

Le 10 avril, « À Livre Ouvert » a organisé une soirée pyjama pour les enfants de 4 à 8 ans. Une belle manière pour la douzaine d'enfants présents de bien commencer les vacances de printemps, dans la cour de la bibliothèque. Agnès et Claire ont proposé des histoires et des comptines sur le thème du jardin, en s'appuyant sur l'album « Bulle et Bob au jardin ».



A partir des vacances de la Toussaint, Marie-Odile animera des après-midis jeux de société et bricolages à partir de 7 ans. **Première date à retenir le mercredi 28 octobre à 14H**

A retenir également : **la soirée pyjama le vendredi 16 octobre à 20H**

N'hésitez pas à franchir la porte de la bibliothèque, les bénévoles vous accueilleront avec plaisir !

La bibliothèque fait partie du réseau L'Imagin'R de la Communauté Saumur Val de Loire avec une offre documentaire variée et un accès à la bibliothèque numérique.

Tarifs : GRATUIT – de 26 ans et 10 € pour les + de 26 ans

Horaires d'ouverture en juillet : Le lundi : 16h – 18h et le samedi : 10h – 12h30

Fermeture au mois d'août.

Nous nous retrouverons à partir du mercredi 2 septembre.

Nous vous souhaitons un bel été !

Contact : bibliailivreouvert@gmail.com
<https://bibliotheques.saumurvaldeloire.fr/>



Echos d'école

☎ : 02 41 52 20 36

✉ : ce.0490471w@ac-nantes.fr

Directrice : Blandine Doucet



Défi Class'Eau pour toute l'école

➤ Le projet avance bien : toutes les classes ont eu la visite des CM1/CM2 pour une présentation du projet et les parents ont également été invités à cette présentation le 12 janvier après la classe.

Un état des lieux de l'installation de l'école a été réalisé par les élèves.

Des réflexions pour réduire cette consommation ont été engagées et des demandes ont été faites auprès de la mairie : installation d'éco-mousseurs, réparation des fuites, réduction de la température de l'eau, installation de robinets poussoirs, installation de doubles chasses d'eau ...

Les enfants ont reçu une réponse de la mairie : certains de ces travaux ont pu être réalisés et d'autres sont en cours.

➤ Dans le cadre du défi, les classes de TPS/PS/MS, de GS/CP et de CE1 ont bénéficié d'animations sur le thème de l'eau le mardi 3 mars. Les classes de Mme Rétif et de Mme Derouineau ont travaillé sur « Le grand cycle de l'eau » tandis que les CE1 ont découvert beaucoup de choses avec l'animation intitulée « L'eau dans mon quartier »

➤ D'autres animations ont été proposées en avril et mai. Le 10 avril, les CM ont enregistré un podcast radio le matin et les GS/CP ont cherché l'eau au Vaudelnay (L'eau dans mon quartier). Le 5 mai, les CE2 ont fait un escape Game sur l'eau et ses utilisations et les CE1 ont parlé de l'eau sur la Terre.



Des animations Kyrielle

➤ Les 20 et 21 janvier, les classes de GS-CP et CE1 ont bénéficié d'une animation sur l'éco-consommation.

Les élèves y ont appris à repérer les modes de consommation générant un minimum de déchet.

École et cinéma

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 sont allés pour la deuxième fois au cinéma à Saumur et y ont vu « Rouge comme le ciel », un film relatant l'histoire de Mirco qui perd la vue à l'âge de dix ans et doit poursuivre sa scolarité dans un institut spécialisé.

Une troisième séance, le 2 juin, a permis aux élèves de CE2/CM1 de découvrir « Le cerf-volant du bout du monde » et aux CM1/CM2 de visionner un film en VSD : « La flèche brisée ».

Ouverture culturelle à Saumur (CE2-CM1)

Le 27 janvier, les CE2/CM1 sont allés à la Closerie à Montreuil-Bellay pour y voir le spectacle « Fiesta » dans le cadre du festival « Mômes en folie ».

Les classes de CE1 et de CM1/CM2 sont allées à la médiathèque de Montreuil-Bellay le mercredi matin 25 mars 2026. Chacune leur tour, elles ont participé à une initiation à la programmation.

L'application « SCRATCH » a eut beaucoup de succès. Pendant l'animation d'une classe, les élèves de l'autre classe ont pu profiter de l'espace « livres ».



A la découverte de la langue allemande...

Le 8 janvier, les élèves de CM2 ont pu s'initier à l'allemand avec Mme Anglaret, professeur au collège Calypso qui est venue leur présenter cette langue. Il faut savoir que les élèves peuvent choisir l'apprentissage de cette langue dès la 6^{ème} en même temps que l'anglais (c'est la « bi-langue allemand »).



Permis internet (CM2)

Tous les élèves de CM2 ont bénéficié du programme national de prévention pour un usage d'internet vigilant, sûr et responsable. Ce permis a pour but d'accompagner les enfants à accéder au meilleur d'internet en toute sécurité et à apprendre les règles essentielles de prudence. Le diplôme a été remis aux enfants par le Major de gendarmerie Legros lors de la cérémonie des vœux du maire le 15 janvier 2026 et chacun a reçu une clé USB offerte par la mairie.

Sortie à Terra Botanica

Le 18 juin, toute l'école a participé à cette sortie enrichissante mais bien chaude !

Les élèves ont été répartis en 4 groupes. Chaque groupe a fait un atelier : les 2 groupes des plus jeunes ont cherché des petites bêtes dans la mare et les 2 autres groupes ont appris comment peuvent vivre certaines plantes avec très peu d'eau. Le reste du temps, chaque groupe a déambulé dans le parc en suivant un parcours propre à chacun.

Cette journée a été très appréciée par tous !



Fête de l'école

Notre fête, organisée admirablement par l'Amicale, s'est déroulée le samedi matin 27 juin et a débuté dès 9h00, grosse chaleur oblige.

Malgré la semaine de canicule qui a précédé, nous avons réussi à préparer et à présenter notre spectacle. Il abordait différents thèmes : « l'eau » pour les classes de TPS/PS/MS et CE1, « les chansons françaises » pour la classe de GS/CP, « le son » pour la classe de CE2/CM1 (en rapport avec un film vu et étudié dans l'année) et « la vie d'une maîtresse de maternelle » pour les CM1/CM2 qui ont rendu un très bel hommage à Mme Rétif, qui quitte les Arcades pour aller enseigner dans une autre école l'année prochaine, suite à la fermeture de classe.

La mairie a ensuite remis un livre à chaque CM2, les récompensant ainsi de leur scolarité à l'école de Vaudelnay.



Olympiades et récompenses



Le lundi 29 juin, tous les élèves de l'école ont participé aux habituelles olympiades. 16 équipes composées d'élèves de chaque classe se sont « affrontées » dans 8 ateliers de jeux.



À l'issue de ces jeux, dans l'après-midi, des diplômes et récompenses ont été distribués. Tout d'abord, Kyrielle a remis à l'école le diplôme renouvelé « Ecole zéro déchet » ainsi que divers cadeaux (jeux, crayons) à la classe de Mr Humeau.



La mairie a ensuite offert un livre à chaque enfant pour marquer cette fin d'année scolaire et les élèves des classes de Mme Rétif et de Mme Doucet ont reçu un jeu en récompense de leur participation au concours de la Ligue contre le Cancer qui avait cette année pour thème l'alimentation et ses pièges.



Chaque classe a reçu le 1er prix de son cycle et un bon d'achat de 180€. La mairie a également remercié Mme Rétif pour ses 14 années passées à Vaudelnay avec un beau discours et un joli bouquet de fleurs. Pour finir, les enfants ont pu venir chercher des bonbons après l'annonce des résultats des Olympiades de la matinée.

L'AMICALE LAÏQUE DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Amicale de Parents d'Elèves clôture une belle année scolaire et prépare déjà la suivante !

L'Amicale Laïque de Vaudelnay a proposé plusieurs actions en dernière période afin de financer les projets des élèves : chasse aux œufs de Pâques, vente de pizzas, vente apéro, puis la tombola de l'école. Cette dernière a rencontré un beau succès avec plus de 2 400 tickets vendus et 67 lots remis aux heureux gagnants lors de la fête. Un immense MERCI à tous nos partenaires, locaux et d'ailleurs, dont la générosité permet chaque année de faire vivre cette belle animation.

C'est avec enthousiasme et motivation que les membres de l'APE ont conviés les familles le 27 juin pour leur dernière manifestation de l'année : la traditionnelle fête de l'école.

Cette année encore, la fête s'est déroulée le samedi matin, un choix qui a permis aux élèves de présenter leur spectacle dans de bonnes conditions tout en évitant les fortes chaleurs pour les enfants comme pour les bénévoles.

L'organisation d'un tel événement représente un investissement important pour notre petite équipe : installation des barnums, tables, chaises, bancs, matériel de restauration et de buvette... Une logistique conséquente portée par une douzaine de bénévoles seulement. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui soutiennent l'association, notamment en participant aux différentes manifestations et en venant partager ces moments conviviaux.



Comme chacun le sait, notre école connaît une baisse de ses effectifs, avec la fermeture d'une classe. Malgré ce contexte, notre priorité reste inchangée : offrir à nos enfants des moments de joie, de partage et de convivialité. Nous préférons faire plus modestement, mais continuer à proposer des animations de qualité, pensée avant tout pour eux.

L'année se termine sur une note très positive. Après avoir participé au financement de la sortie scolaire à Terra Botanica, l'APE a également commencé à contribuer au voyage des élèves des CE2-CM qui aura lieu l'année prochaine.

Nous préparons déjà la prochaine année scolaire avec un rendez-vous à ne pas manquer : **le Bal de l'école**, qui se tiendra le **samedi 21 novembre 2026**. Réservez dès à présent cette date dans vos agendas ! La vente des cartes se fera en octobre.

Enfin, toute l'équipe de l'APE vous souhaite un très bel été ☀ et vous donne rendez-vous le **vendredi 18 septembre à 19h** pour son **assemblée générale**.

Nous espérons y accueillir de nouveaux parents souhaitant rejoindre l'aventure et participer, même ponctuellement, à la vie de l'association. Chaque aide, même modeste, est précieuse.



L'ASSOCIATION AU I39

DITE "L'AMUSOIRE" a organisé sa 4ème édition de la fête de la musique le samedi 13 juin dernier.

Tous les éléments étaient en notre faveur cette année : environ 400 personnes présentes, une météo idéale, deux groupes qui ont su mettre l'ambiance (Les Baratineurs et Les Narvalac), une équipe de bénévoles qui a assuré !

Bref une soirée réussie ! Nous remercions tous les participants : public, musiciens et bénévoles, ainsi que tous ceux qui nous aident chaque année, que ce soit en prêt de matériel, financièrement, ou toutes autres aides et subventions.

Nous vous retrouvons donc le 12 juin 2027 pour une fête de la musique grandiose afin de fêter la 5ème édition ! Réservez dès maintenant votre soirée !"

Cécile, Thibaut, Adrien



UNE ANNÉE RICHE EN CONVIVIALITÉ !

Le Comité des Fêtes de Vaudelnay poursuit sa mission : faire vivre la commune à travers des événements conviviaux.

Le 14 mars dernier, nous avons organisé la "Valdenaysienne" pour sa 3ème édition.

Cette soirée dansante, accompagnée de planches apéritives et d'un karaoké, a rencontré un très beau succès.

Dans une ambiance chaleureuse et festive, les participants ont partagé un agréable moment de convivialité qui a été apprécié de tous.



Le 20 juin, nous avons également célébré la Fête de la Musique. Pour cette deuxième édition, la fréquentation a été au moins aussi importante que l'an passé, voire supérieure.

Grâce à la présence de trois groupes musicaux, les habitants de Vaudelnay et les nombreux visiteurs ont pu profiter d'une soirée animée et dansante.

Face à un tel engouement, nous sommes déjà motivés pour renouveler l'événement l'année prochaine.

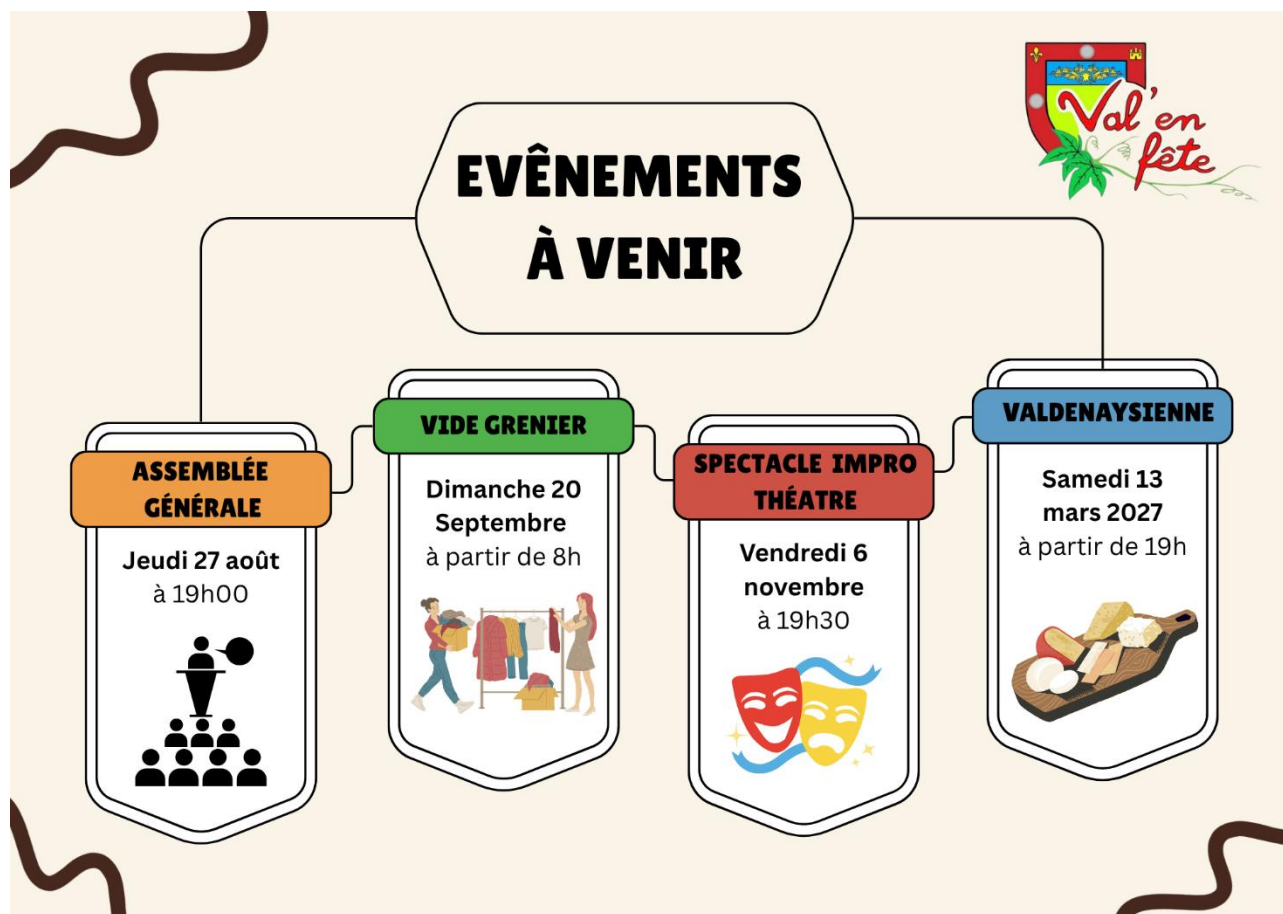
Nous vous donnons également rendez-vous pour l'Assemblée Générale de l'association, qui se tiendra le 27 août 2026 à 19 h. Ce sera l'occasion de vous présenter plus en détail le fonctionnement de l'association, le bilan des activités et des manifestations de l'année écoulée ainsi que le renouvellement et l'élection du bureau.

Cette assemblée sera également l'occasion d'accueillir de nouveaux membres. En effet, le Comité des Fêtes a besoin de bénévoles pour poursuivre l'organisation des manifestations qui animent notre commune.

Aujourd'hui, nous manquons de personnes pour nous aider dans nos différentes actions. Si nous souhaitons continuer à proposer des événements comme la "Valdenaysienne", la Fête de la Musique et bien d'autres projets à venir, nous avons besoin de renforts.



Que vous disposiez de quelques heures dans l'année ou que vous souhaitiez vous investir davantage, toute aide sera la bienvenue. N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de l'Assemblée Générale : nous serons heureux d'échanger avec vous et de vous présenter nos projets. À très bientôt lors de nos prochaines manifestations !





ESPACE LOISIRS ITINÉRANTS

Les animations estivales sur les communes du Puy-Notre-Dame et de Vaudelnay sont reconduites cette année encore. Nous constatons que le nombre d'inscription ne cessent d'augmenter au fil des années.

Organisées depuis de nombreuses années sur nos deux communes, elles sont désormais bien ancrées dans les habitudes des familles et elles rencontrent toujours un vif succès.

Deux sorties à l'extérieur sont également prévues, offrant des activités de loisirs différentes et ludiques pour les jeunes !!

LA SYMPHONIE DES FUSEAUX

Les saisons passent, chacune apportant sa beauté, ces paysages changeants, la faune, la flore, pour nos créations, c'est une grande source d'inspiration.

Nous nous écartons des lignes droites, pour aller au gré de notre fantaisie.

La dentelle nous tient par ses fuseaux.

Bientôt, les enfants rangeront les cartables, l'atelier fermera aussi ses portes pour la saison estivale, mais nos mains s'activeront avec toujours autant de passion.

Bel été à tous.



DÉTENTE ET LOISIRS

Voici quelques nouvelles de l'association Détente et Loisirs.

Nous nous réunissons **chaque mardi à 14h30 au foyer rural** pour jouer à des jeux de société et à la belote. Vous pouvez vous joindre à nous si vous le souhaitez.

Nous organisons également des sorties. Dernièrement, nous sommes allés à l'Auberge de la Caverne Sculptée à Dénezé-sous-Doué pour assister au spectacle «La folie des années 80».

En septembre, nous irons passer une journée dans Le Marais Poitevin.

A l'approche des grandes vacances, nous vous souhaitons de passer un bel été."

UNE FIN DE SAISON ANIMÉE ET DYNAMIQUE !

Un tournoi Marcel Derouineau sous le signe du partage

Le samedi 4 avril, le Puy-Notre-Dame a vibré au rythme du tournoi Marcel Derouineau, organisé par l'ESPV, lors d'une journée particulièrement réussie.

Sous un beau soleil, près de 50 équipes et plus de 600 jeunes joueurs se sont retrouvés sur les terrains pour un moment de sport et de convivialité. Tout au long de la journée, les rencontres se sont enchaînées dans une ambiance à la fois chaleureuse et respectueuse, fidèle aux valeurs du club.

Sur le plan sportif, les équipes de l'ESPV se sont distinguées avec les victoires des U11F et des U13, récompensant leur engagement et leur progression.

Mais au-delà des résultats, cette édition restera marquée par le plaisir de jouer, le fair-play et la qualité des échanges entre joueurs, éducateurs et familles.

La réussite de cet événement repose également sur la mobilisation d'une soixantaine de bénévoles, ainsi que sur le soutien des partenaires, des clubs participants et des communes du Puy-Notre-Dame et de Vaudelnay, tous pleinement investis dans la vie locale.



Une reconnaissance pour le développement du football féminin

Le mercredi 8 avril, au Puy-Notre-Dame, l'ESPV a reçu le Label Féminin Argent décerné par la Fédération Française de Football, via le District de Maine-et-Loire.

Cette distinction vient saluer le travail engagé depuis plusieurs années en faveur du développement du football féminin au sein du club.

La dynamique a été initiée en 2021, avec la création d'une première équipe U11F lors de la saison 2022/2023. Aujourd'hui, la section féminine rassemble environ 40 joueuses, réparties entre les catégories U11F, U13F et U15F, auxquelles s'ajoute une section loisirs seniors féminines.

Ce développement repose sur un engagement collectif fort : celui des dirigeants, éducateurs et éducatrices bénévoles, mais aussi des familles, très impliquées dans la vie du club. La présence de plusieurs fratries illustre d'ailleurs cette dimension familiale qui caractérise l'ESPV.

Au-delà de la reconnaissance, ce label vient conforter les ambitions du club, qui souhaite poursuivre cette progression, notamment avec le projet de création d'une équipe U18 féminine.



L'équipe fanion retrouve la Départementale 2

Au terme d'une saison remarquable, l'équipe fanion de l'ESPV a décroché son accession en Départementale 2. Une belle récompense pour un groupe soudé, porté par l'engagement des joueurs, du staff, des bénévoles et le soutien fidèle des supporters.

Cette montée vient couronner un exercice maîtrisé de bout en bout. Avec **52 points**, les Noir et Blanc ont terminé champions en s'appuyant sur la **meilleure attaque** et la **meilleure défense** de leur championnat.

Les chiffres de la saison :

- 16 victoires, 4 matchs nuls et seulement 2 défaites,
- 82 buts inscrits,
- 27 buts encaissés,
- 8 clean sheets.



Au-delà de la performance sportive, cette accession récompense le travail entrepris depuis plusieurs saisons et confirme la belle dynamique de l'ESPV.